



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

LGV

Question écrite n° 39780

Texte de la question

M. Arnaud Leroy interroge M. le ministre délégué auprès du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur le report de la mise en service de la liaison directe entre Paris et Barcelone. Au mois de janvier 2013, la ligne à grande vitesse entre Barcelone et Figueras a été mise en service et permet de raccourcir le voyage des passagers. L'arrêt en gare de Figueras est cependant toujours nécessaire pour continuer le voyage vers la France. Le lancement de la ligne à grande vitesse directe entre Paris et Barcelone avait fixé au 28 avril puis au 26 mai 2013, pour être reporté une nouvelle fois pour des raisons techniques mais sans précision de date. Il attire son attention sur le rapport de la Chambre de commerce de Barcelone daté du 15 août 2013, qui dénonce l'inaction de la SNCF et de la RENFE et qui pointe la perte potentielle d'activités économiques et touristiques des deux côtés de la frontière - que ce report engendre. Il souhaiterait qu'il puisse apporter des éléments d'explication à ce report de la mise en service et puisse indiquer la date à laquelle celle-ci interviendra.

Texte de la réponse

Le calendrier de la mise en service de la ligne à grande vitesse espagnole entre Figueras et Barcelone a été actualisé à plusieurs reprises jusqu'à sa mise en service début 2013. Les deux entreprises ferroviaires, SNCF et Renfe, ont lancé un travail très ambitieux en 2012-2013, rendu difficile cependant car les technologies des installations, notamment en matière de sécurité, sont différentes d'un côté à l'autre de la frontière. Ainsi, des approfondissements techniques sont apparus nécessaires dès le début d'instruction sur les trois matériels qui assureront la desserte ferroviaire grande vitesse entre l'Espagne et la France : S100 espagnol, TGV français (duplex asynchrone ertms) Dasye à titre transitoire, puis TGV duplex à deux niveaux (2N2) à titre définitif. Les travaux ont donné des premiers résultats puisque le train espagnol, « S100 », est autorisé depuis le 2 août 2013 sur les lignes françaises du Réseau ferré national alimentées en 1.500 volts. L'ensemble des acteurs se mobilise afin d'obtenir les autorisations des trains français et espagnols sur les lignes à grande vitesse des deux pays. Les travaux devraient déboucher prochainement sur l'annonce d'une date pour les premières circulations à grande vitesse.

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Leroy](#)

Circonscription : Français établis hors de France (5^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39780

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 octobre 2013](#), page 10524

Réponse publiée au JO le : [19 novembre 2013](#), page 12163